



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU Système Cloison Acoustique 98/48 Flex 40 40 mm et Placo® Duo'tech®25

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION (EPD & HPD)

*En conformité avec la norme NF EN 15804+A1
et son complément national NF EN 15804/CN*

Système Cloison Acoustique 98/48
Flex 40 40 mm et Placo® Duo'tech®25

Date de réalisation : 28/09/2022

Version : 1.1



Table des matières

Table des matières	2
Avertissement	3
Guide de lecture	3
Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits	3
• Information générale.....	4
• Description de l'unité fonctionnelle et du système	5
Description de l'unité fonctionnelle :	5
Description du système et de son utilisation :	5
Données techniques et caractéristiques physiques :	5
Description des principaux composés et/ou matériaux nécessaires pour réaliser 1 m ² d'ouvrage :	6
Description de la durée de vie de référence	7
• Etapes du cycle de vie	8
Etape de production, A1-A3	8
Etape de construction, A4-A5.....	9
Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7.....	10
Etape de fin de vie C1-C4.....	11
Bénéfice et charge, D	12
• Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	13
• Résultats de l'analyse de cycle de vie.....	14
• Interprétation du cycle de vie	19
• Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation.....	20
Air intérieur	20
Sol et eau	20
• Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments.....	21
Caractéristiques du produits participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment.....	21
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment	21
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment	21
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment	21
• Informations additionnelles	22
Résultats détaillés sur le changement climatique.....	22

Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité d'Isonat (Saint-Gobain) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A1 du CEN, le complément national NF EN 15804/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE : La traduction littérale en français de « EPD (Environmental Product Declaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une "DEP" complétée par des informations sanitaires.

Guide de lecture

Exemple de lecture : $-9,0 \text{ E } -03 = -9,0 \times 10^{-3} = -0,009$

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Lorsque le module n'est pas déclaré, alors la valeur « MNA » est affichée.

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804 définit au § 5.3 « Comparabilité des Déclarations Environnementale Produit pour les Produit pour les produits de construction », les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations)."

• Information générale

Déclaration Environnementale Produit conforme à la norme NF EN ISO 14025 et NF EN 15804+A1.

Editeur de la FDES : Société Isonat, ZA Bonvert, Rue Barthélémy Thimonnier, 42300 Mably, France

Dans les objectifs d'amélioration continue et d'éco-conception, Saint-Gobain a formé des praticien(ne)s en analyse de cycle de vie et réalisé en interne des déclarations environnementales produits.

dev_durable_isolation_france@saint-gobain.com

Type de Déclaration Environnementale : « du berceau à la tombe » avec module D, FDES individuelle

Identification Règle de Catégorie de Produit : La norme EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

Nom du produit et fabricant(s) représentés : Système Cloison acoustique 98/48 / Flex 40 40mm et Placo® Duo'tech® 25, pour Isonat (Saint-Gobain).

L'étude ayant permis la rédaction de cette déclaration a été réalisée par Valentin Rousseau, Zineb Ouezghari et Sandrine Jacquet.

Cette déclaration a été réalisée le 28 septembre 2022, validité jusqu'au 27 septembre 2027 (période de validité de 5 ans).

Rapport d'accompagnement de la déclaration réalisé le 28 septembre 2022. Les informations relatives à la validité de la FDES sont cohérentes avec les spécifications contenues dans le rapport du projet.

Vérification externe indépendante effectuée selon le programme AFNOR-INIES par : Yannick Le Guern, Maxime Pousse, Frédéric Croison et Pierre-Alexis Duvernois.

La norme EN 15804 du CEN sert de RCP ^{a)} .
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010 <input type="checkbox"/> Interne <input checked="" type="checkbox"/> Externe
(Selon le cas ^{b)}) Vérification par tierce partie : Yannick Le Guern, Maxime Pousse, Frédéric Croison et Pierre-Alexis Duvernois (ELYS Conseil) Numéro d'enregistrement AFNOR-INIES : 20220830771
a) Règles de définition des catégories de produits b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4)

Ces informations sont disponibles aux adresses suivantes :

www.inies.fr



• Description de l'unité fonctionnelle et du système

Description de l'unité fonctionnelle :

En considérant les fonctions de ce système, l'unité fonctionnelle peut être décrite ainsi :

Réaliser sur 1 m² de paroi une cloison d'épaisseur totale 98 mm assurant une isolation thermique d'au moins 1.05 K.m²/W et un affaiblissement acoustique RW (C ; C_{tr}) de 57(-3 ; -10) dB, sur la base d'une durée de vie de 50 ans.

Description du système et de son utilisation :

Cette Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire des produits (FDES) décrit les impacts environnementaux d'1 m² de système de cloison acoustique 98/48 Flex 40 40mm et Placo® Duo'tech® 25.

La durée de vie de la paroi est similaire à celle d'un bâtiment, tant que les composants font partie de celui-ci (souvent fixée à 50 ans).

Données techniques et caractéristiques physiques :

Résistance thermique : 1.05 K.m²/W

Affaiblissement acoustique du système : R_w(C ; C_{tr}) = 57(-3 ; -10) dB¹

Résistance au feu : EI60²

Quantité de carbone biogénique stocké dans l'isolant et la plaque de plâtre : 1.274 kg C/UF

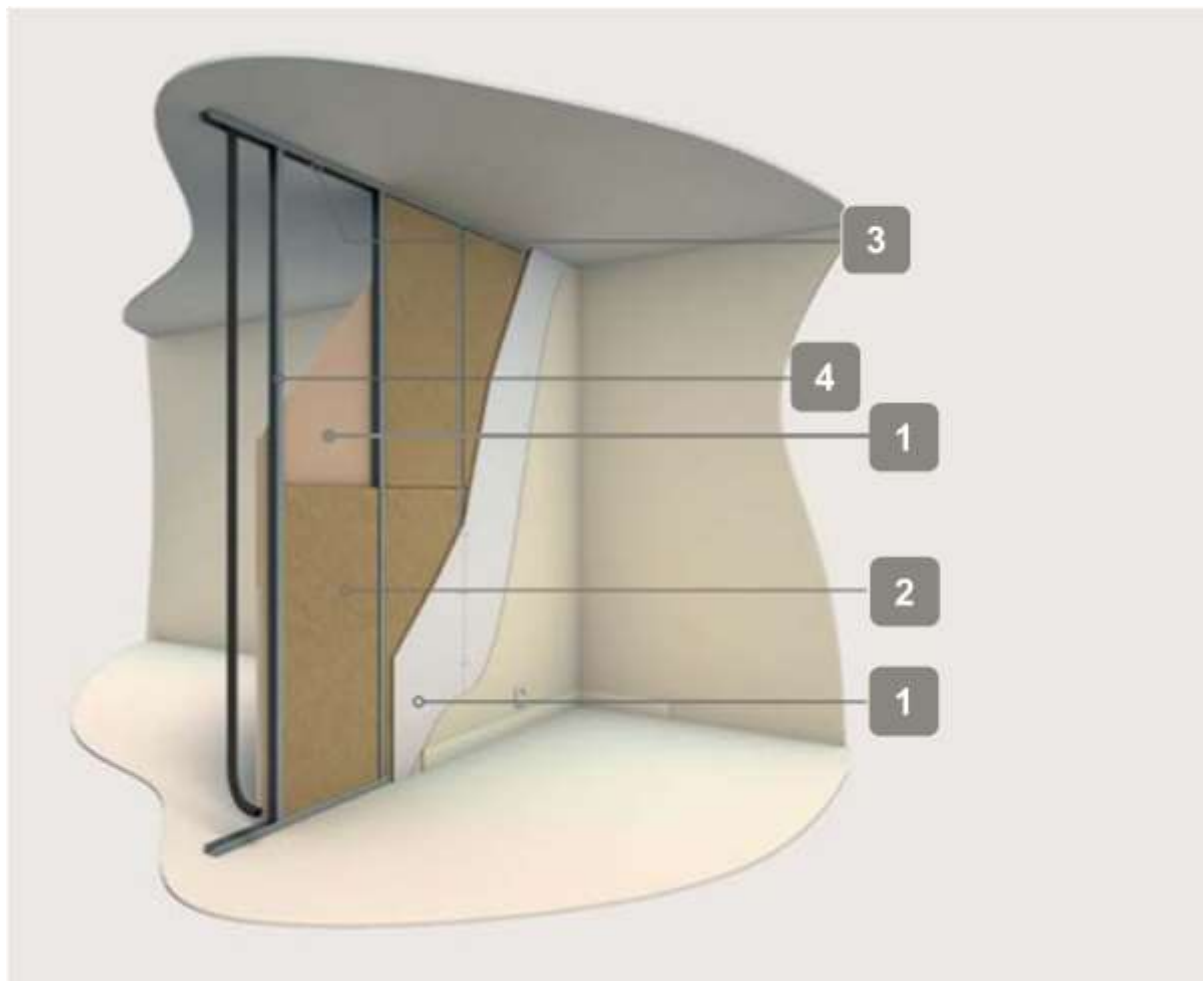
Classement feu de chaque composant du système :

Composants	Classement au feu
Placo® Duo'tech® 25	A2-s1, d0
Flex 40 40 mm	F
Rail Stil® R 48	A1
Montant Stil® ML 48-50	A1
Enduit plâtre Placojoint® PR4 (accessoire de pose)*	A1
Bandes à joints (accessoire de pose)*	F
Eau de gâchage (accessoire de pose)*	/
Vis TRPF 13 (accessoire de pose)*	/
Vis TTPC 35 (accessoire de pose)	/

¹ Pour une configuration équivalente.

² PV gamme CSTB n°RS11-143 + ext 15/2

Description des principaux composés et/ou matériaux nécessaires pour réaliser 1 m² d'ouvrage :



NB : entraxe entre montants 450 mm.

Le tableau ci-dessous indique les quantités de produits entrant, c'est-à-dire incluant les pertes lors de l'installation.

N°	Composants	Quantité	Unité	Masse (kg)
1	Placo® Duo'tech® 25	2,1	m ²	42,630
2	Flex 40 40 mm	1,02	m ²	1,632
3	Rail Stil® R 48	0,945	m	0,406
4	Montant Stil® ML 48-50	2,67	m	1,988
NV	Enduit plâtre Placojoint® PR4 (accessoire de pose)*	0,882	kg	0,882
NV	Bandes à joints (accessoire de pose)*	3,675	m	0,027
NV	Eau de gâchage (accessoire de pose)*	0,405	kg	0,405
NV	Vis TRPF 13 (accessoire de pose)*	2	unités	0,003
NV	Vis TTPC 35 (accessoire de pose)	14	unités	0,018

*inclus dans les FDES des plaques et profilés métalliques.

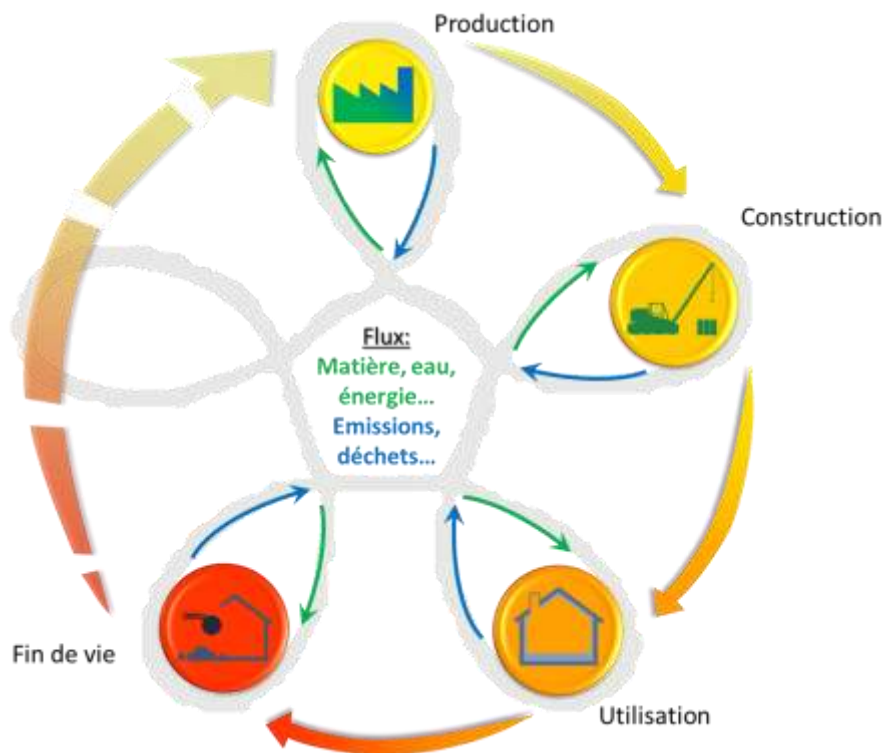
Substances de la liste candidate selon le règlement REACH : aucune substance appartenant à la liste est à plus de 0,1% en masse.

Description de la durée de vie de référence

Durée de vie de référence (DVR)	50 ans
Justification	La DVR choisie correspond à la période au bout de laquelle il est supposé une rénovation du bâtiment causée par des besoins indépendants de la durée de vie du système, (pouvant dépasser 50 ans). Le système conserve ses performances techniques durant la durée totale de son cycle de vie.
Propriétés déclarées du système (à la sortie de l'usine)	Non applicable
Paramètres théoriques d'application	Conforme aux DTU 25.41 et DTU 20.1
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	Conforme au DTU 25.41
Environnement extérieur (pour les applications extérieures)	Non concerné
Environnement intérieur (pour les applications intérieures)	Cloisons distributives
Conditions d'utilisation	Isolation thermique et acoustique des cloisons distributives entre ossatures métalliques
Maintenance	Aucune maintenance prévue

• Etapes du cycle de vie

Schéma du cycle de vie



Etape de production, A1-A3

Description de l'étape :

L'étape de la production du système de cloison acoustique est subdivisée en trois modules : A1-Approvisionnement en matières premières ; A2-Transport et A3-Fabrication.

L'agrégation des modules A1, A2 et A3 est une possibilité donnée par la norme EN 15 804+A1. Cette règle est appliquée à cette FDES.

A1 Approvisionnement en matières premières

Ce module prend en compte l'approvisionnement et le traitement des matières premières et les énergies qui se produisent en amont du procédé de fabrication pour l'ensemble des composants du système.

A2 Transport à destination du fabricant

Les matières premières sont transportées jusqu'au site de fabrication. La modélisation comprend, pour chacune des matières premières des transports routiers, fluviaux ou ferroviaires (valeurs moyennes). De plus, un transport entre les sites de production et un centre de regroupement (GSB, autre site de production, ...) peut également être pris en compte à cette étape. La distance de transport retenue est variable et adaptée selon le composant.

A3 Fabrication

La fabrication comprend les différents composants du système ainsi que la production des emballages pour leur conditionnement.

Etape de construction, A4-A5

Description de l'étape :

L'étape de construction est divisée en deux modules : A4, le transport jusqu'au site de construction et A5, l'installation dans le bâtiment.

Description des scénarios et des informations techniques supplémentaires :

A4 Transport jusqu'au site de construction:

Le transport des différents composants jusqu'au site de construction est calculé sur un scénario incluant les paramètres suivants :

Paramètre	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	Camion avec une charge utile de 24 t, consommation de diesel de 38 litres pour 100 km
Distance moyenne jusqu'au chantier	Variable selon les différents composants : <ul style="list-style-type: none">• 768 km pour les éléments métalliques• 291 km pour les isolants en fibres de bois• 217 km pour les plaques de plâtres Distance pondérée par les masses entrantes : 243 km
Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	100 % de la capacité en volume 30 % de retours à vide
Densité du produit transporté	Variable selon le composant
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	Coefficient ≤ 1

A5 Installation dans le bâtiment:

Ce module comprend la production et le transport des produits complémentaires à l'installation, le traitement des déchets générés lors de l'installation du système, la production supplémentaire engendrée pour compenser ces pertes et le traitement des déchets de chantier. Les scénarios utilisés pour la quantité de déchets générée lors de la mise en œuvre et le traitement des déchets de chantier sont les suivants :

Paramètre	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation	0.84 kg d'enduit plâtre type Placojoint® PR4 3.5 m de bande à joint (27 g) 16 vis (20 g)
Utilisation d'eau	0.386 litre d'eau de gâchage
Utilisation d'autres ressources	Non concerné
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	0,016 kWh (énergie électrique, selon le mix français) pour le vissage
Déchets générés sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du système (spécifiés par type)	Taux de perte des différents composants : 2% pour l'isolant en fibres de bois 5% pour les éléments métalliques 5% pour les plaques de plâtre Le traitement des déchets d'emballage des composants est également pris en compte.
Matières (spécifiées par type) générées par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	Les déchets des éléments métalliques sont recyclés à 95%, les 5% restants sont enfouis. Les déchets de plaque de plâtre sont recyclés à 21%, les 79% restants sont enfouis. Les déchets d'isolant en fibres de bois sont enfouis en totalité.
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Non concerné

Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7

Description de l'étape :

L'étape d'utilisation est divisée en sept modules :

- B1: Utilisation ou application du produit installé
- B2: Maintenance
- B3: Réparation
- B4: Remplacement
- B5: Réhabilitation
- B6: Besoins en énergie durant la phase d'exploitation
- B7: Besoins en eau durant la phase d'exploitation.

Description des scénarios et des informations techniques supplémentaires :

Aucun remplacement ou autre opération technique ne sont nécessaires durant la phase d'utilisation jusqu'à la fin de vie.

Etape de fin de vie C1-C4

Description de l'étape :

Cette étape inclut les différents modules de fin de vie suivants : C1-Déconstruction, démolition ; C2-Transport jusqu'au traitement des déchets ; C3-Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage ; C4-Elimination.

C1 Déconstruction, démolition :

La déconstruction et/ou le démontage manuel du système ainsi que le chargement de l'ensemble des composants sont pris en compte.

Paramètre	Valeur
Processus de collecte spécifié par type	Collecte avec les déchets de construction mélangés en vue d'un enfouissement, et pour certains composants, d'un recyclage : <ul style="list-style-type: none">• 21% pour les plaques de plâtre• 95% pour les déchets métalliques (hors vis)
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Pour la déconstruction, les consommations d'énergie suivantes ont été prises en compte : <ul style="list-style-type: none">• 0.016 kWh d'électricité (mix national français) pour la déconstruction du système• 0.015 litre de diesel pour le chargement des déchets

C2 Transport jusqu'au traitement des déchets :

Transport des déchets vers un centre de tri/traitement ou une installation de stockage en vue de leur valorisation ou de leur élimination.

Paramètre	Valeur
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Camion avec une charge utile de 24 t, consommation de diesel de 38 litres pour 100 km ; 50 km vers le centre de tri/traitement et 50 km vers le centre d'enfouissement

C3 Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage :

Les déchets en acier (95%) et en plâtre (21%) sont stockés en attente de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage. Des opérations de traitement (tri, broyage et cisailage pour les déchets métalliques et tri pour les déchets de plâtre) sont prises en compte.

Paramètre	Valeur
Système de récupération spécifié par type	8.758 kg de déchets de plâtre sont recyclés 2.166 kg d'ossatures métalliques sont recyclés
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Pour les déchets recyclés, les consommations d'électricité des opérations suivantes ont été prises en compte : <ul style="list-style-type: none">• 0,097 kWh pour les déchets métalliques³• 0,050 kWh pour les déchets de plâtre⁴

C4 Elimination :

La totalité des autres déchets est supposée être mise en installation de stockage de déchets non inertes et non dangereux.

Paramètre	Valeur
Elimination spécifiée par type	L'ensemble des composants non recyclés est enfoui, soit 34.712 kg

Bénéfice et charge, D

Description de l'étape :

Cette étape inclut uniquement le potentiel de recyclage des déchets d'acier recyclé/valorisé générés lors des modules A5 et C3 et comprend les impacts liés à la production d'acier secondaire et les impacts évités liés à la production d'acier primaire.

Ce potentiel concerne le flux « net » de ferraille, c'est-à-dire la quantité de ferraille issue des déchets d'acier générée (en A5 et C3 donc) et sortant du système, à laquelle est ôtée la quantité de ferraille entrant dans le système (en A1) et utilisée pour la production de l'acier utilisé pour la fabrication du système étudié.

Les bénéfices et charges liés au recyclage des déchets de plaque de plâtre ainsi que celui des déchets d'emballages ne sont pas pris en compte.

³ Sur la base des consommations d'énergie de ces opérations disponibles dans le tableau III-4 du rapport FEDEREC-ADEME « Evaluation environnementale du recyclage en France selon la méthodologie de l'analyse de cycle de vie », Mai 2017

⁴ http://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2017/05/FEDEREC_ACV-du-Recyclage-en-France-VF.pdf / tableau III-16 p 65 (données Aktid 2015)

• Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

RCP utilisé	La norme EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).
Frontières du système	Du berceau à la tombe et module D : étapes A1-3, A4-5, B1-7, C1-4 et D
Allocations	Etant donné qu'il n'y a pas de co-produits, les critères d'allocations ne sont pas utilisés. Une pondération massique a été appliquée dès lors que la production se fait sur plusieurs sites (en fonction des quantités annuelles produites sur chaque site).
Prise en compte du carbone biogénique	Voir FDES Flex 40 40 mm, ISONAT, 26 novembre 2021 Et FDES Placo® Duo'tech® 25, Placoplatre, 8 juillet 2022
Règles de coupure	Aucune règle de coupure n'a été appliquée
Représentativité géographique Temporelle	France, années 2018 à 2022 pour les FDES des composants. Les principales données d'inventaires de cycle de vie utilisées pour la réalisation de cette FDES sont issues des documents suivants : <u>Données spécifiques</u> <ul style="list-style-type: none"> - FDES Rail Stil® R48, Placoplatre, 10 septembre 2020 - FDES Flex 40 40 mm, ISONAT, 26 novembre 2021 - FDES Placo® Duo'tech® 25, Placoplatre, 8 juillet 2022 <u>Données génériques</u> <ul style="list-style-type: none"> - TEAM 5.2 et Ecoinvent v3.5 (2018) (montant Stil® ML 48-50) - Ecoinvent v3.6 (2019) - GaBi 9.2.1.68 - Outil d'ACV interne ISOVER et Placoplatre. <p>Les FDES des produits utilisées pour modéliser ce système sont vérifiées dans le cadre du Programme de Vérification INIES.</p>
Variabilité des résultats	N/A

• Résultats de l'analyse de cycle de vie

Le modèle d'ACV, l'agrégation des données et les impacts environnementaux sont calculés à partir du logiciel GaBi 9.2.1.68.

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

Pour rappel :

Exemple de lecture : $-9,0E-03 = -9,0 \times 10^{-3} = -0,009$

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Lorsque le module n'est pas déclaré, alors la valeur « MNA » est affichée.
- En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des différents modules.

Les valeurs négatives aux étapes A5 et C3 sont liées à l'application de la méthode proposée à l'annexe I de la norme NF EN 15804/CN.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Réchauffement climatique <i>kg CO₂ equiv/UF</i>	12,4	7,96E-01	1,90	0	0	0	0	0	0	0	5,29E-02	2,15E-01	5,31E-01	5,31	-5,21
Le potentiel de réchauffement global d'un gaz se réfère à la contribution totale au réchauffement global résultant de l'émission d'une unité de ce gaz par rapport à une unité du gaz de référence, le dioxyde de carbone, dont la valeur 1 lui est attribué.															
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg CFC 11 equiv/UF</i>	4,18E-07	2,03E-07	1,02E-07	0	0	0	0	0	0	0	8,72E-09	5,28E-08	3,79E-10	6,29E-08	1,63E-08
La destruction de la couche d'ozone stratosphérique qui protège la Terre des rayons ultraviolets nocifs à la vie. Cette destruction de l'ozone est causée par la rupture de certains chlore et / ou des composés contenant du brome qui se rompent quand ils atteignent la stratosphère et détruisent ensuite les molécules d'ozone par des réactions catalytiques.															
Acidification des sols et de l'eau <i>kg SO₂ equiv/UF</i>	3,87E-02	2,33E-03	4,14E-03	0	0	0	0	0	0	0	3,85E-04	6,22E-04	5,53E-05	1,58E-03	-5,44E-03
L'acidification est le phénomène de réduction du pH du sol et du milieu aquatique, principalement sous l'effet du dioxyde de soufre (SO ₂) et des oxydes d'azote (NO _x) et par l'ammoniac gazeux (NH ₃). Ces composés sont notamment issus de la combustion des combustibles fossiles et de l'activité agricole. L'acidification des écosystèmes a des effets nocifs sur la faune et la flore.															
Eutrophisation <i>kg (PO₄)³⁻ equiv/UF</i>	7,35E-03	5,94E-04	8,96E-04	0	0	0	0	0	0	0	9,48E-05	1,59E-04	3,66E-06	1,42E-03	-1,84E-04
Un enrichissement excessif, en nutriments, des eaux et des surfaces continentales, avec des effets biologiques néfastes associés.															
Formation d'ozone photochimique <i>kg Ethene equiv/UF</i>	2,04E-02	2,01E-04	1,17E-03	0	0	0	0	0	0	0	3,74E-05	5,34E-05	3,46E-06	9,04E-04	-1,43E-03
Les réactions chimiques provoquées par l'énergie de la lumière du soleil. La réaction des oxydes d'azote avec les hydrocarbures, en présence de lumière solaire formant de l'ozone est un exemple d'une réaction photochimique.															
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) <i>kg Sb equiv/UF</i>	1,62E-03	3,91E-07	8,10E-05	0	0	0	0	0	0	0	9,22E-08	1,32E-07	7,82E-09	1,69E-06	-3,01E-04
Epuisement des ressources abiotiques (fossiles) <i>MJ/UF</i>	263	10,9	18,0	0	0	0	0	0	0	0	7,27E-01	2,94	1,44E-01	5,34	-31,7
La consommation de ressources non renouvelables, réduisant ainsi leur disponibilité pour les générations futures.															
Pollution de l'air - <i>m³/UF</i>	2 035	68,4	253	0	0	0	0	0	0	0	7,19	18,6	7,96E-01	1 213	-529
Pollution de l'eau - <i>m³/UF</i>	6,48	3,74E-01	3,80E-01	0	0	0	0	0	0	0	2,43E-02	1,01E-01	1,88E-03	4,85E-01	1,10E-01

UTILISATION DES RESSOURCES

Utilisation des ressources	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	37,2	2,94E-02	3,46	0	0	0	0	0	0	0	3,32E-02	7,26E-03	1,77E-01	1,05E-01	-6,03E-01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	53,5	0	7,11E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-5,12	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	90,8	2,94E-02	4,18	0	0	0	0	0	0	0	3,32E-02	7,26E-03	-4,94	1,05E-01	-6,03E-01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	282	11,0	19,4	0	0	0	0	0	0	0	8,63E-01	2,95	1,80	5,49	-26,2
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	12,8	0	1,02E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,77E-03	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	295	11,0	19,5	0	0	0	0	0	0	0	8,63E-01	2,95	1,80	5,49	-26,2
Utilisation de matière secondaire - kg/UF	3,71	0	1,97E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,91E-06	0	8,39
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce - m ³ /UF	1,64E-01	5,18E-04	1,07E-02	0	0	0	0	0	0	0	1,10E-04	7,71E-05	9,90E-04	5,98E-03	4,67E-03

CATEGORIE DE DECHETS

Catégorie de déchets	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	4,84E-03	6,24E-05	2,26E-02	0	0	0	0	0	0	0	1,97E-06	1,71E-05	9,60E-05	7,61E-06	2,70E-06
Déchets non dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	1,21	1,61E-02	2,14	0	0	0	0	0	0	0	5,70E-03	4,30E-03	2,57E-02	34,9	4,62E-01
Déchets radioactifs éliminés - <i>kg/UF</i>	6,55E-04	9,21E-05	6,29E-05	0	0	0	0	0	0	0	6,19E-06	2,44E-05	1,06E-05	3,61E-05	1,32E-05

FLUX SORTANTS

Flux sortants	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Composants destinés à la réutilisation - <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage - <i>kg/UF</i>	1,14	5,76E-07	7,05E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1,38E-07	10,9	0	0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	7,67E-02	0	2,85E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,82E-01
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	2,16E-01	0	1,08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8,03E-01
Energie Gaz et Process fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »

Impacts/Flux unité	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie
Impacts environnementaux					
Réchauffement climatique - <i>kg CO₂ equiv/UF</i>	12,4	2,70	0	6,11	21,2
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg CFC 11 equiv/UF</i>	4,18E-07	3,04E-07	0	1,25E-07	8,48E-07
Acidification des sols et de l'eau - <i>kg SO₂ equiv/UF</i>	3,87E-02	6,47E-03	0	2,65E-03	4,78E-02
Eutrophisation - <i>kg (PO₄)³⁻ equiv/UF</i>	7,35E-03	1,49E-03	0	1,68E-03	1,05E-02
Formation d'ozone photochimique <i>Ethene equiv/UF</i>	2,04E-02	1,37E-03	0	9,99E-04	2,28E-02
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) <i>kg Sb equiv/UF</i>	1,62E-03	8,14E-05	0	1,93E-06	1,71E-03
Epuisement des ressources abiotiques (fossiles) <i>MJ/UF</i>	263	28,9	0	9,16	302
Pollution de l'air - <i>m³/UF</i>	2 035	322	0	1 240	3 597
Pollution de l'eau - <i>m³/UF</i>	6,48	7,55E-01	0	6,12E-01	7,84
Consommation des ressources					
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - <i>MJ/UF</i>	37,2	3,49	0	3,23E-01	41,1
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - <i>MJ/UF</i>	53,5	7,11E-01	0	-5,12	49,1
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	90,8	4,21	0	-4,80	90,2
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - <i>MJ/UF</i>	282	30,4	0	11,1	323
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - <i>MJ/UF</i>	12,8	1,02E-01	0	2,77E-03	12,9
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	295	30,5	0	11,1	336
Utilisation de matière secondaire - <i>kg/UF</i>	3,71	1,97E-01	0	2,91E-06	3,91
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce - <i>m³/UF</i>	1,64E-01	1,12E-02	0	7,16E-03	1,82E-01
Catégories de déchets					
Déchets dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	4,84E-03	2,26E-02	0	1,23E-04	2,76E-02
Déchets non dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	1,21	2,16	0	35,0	38,3
Déchets radioactifs éliminés - <i>kg/UF</i>	6,55E-04	1,55E-04	0	7,73E-05	8,87E-04
Flux sortants					
Composants destinés à la réutilisation - <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage - <i>kg/UF</i>	1,14	7,05E-01	0	10,9	12,8
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	7,67E-02	2,85E-01	0	0	3,62E-01
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	2,16E-01	1,08	0	0	1,30
Energie Gaz et Process fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0

• Interprétation du cycle de vie

Impacts Environnementaux / Etapes	Etape de production (A1-A3)	Etape de construction (A4-A5)	Etape de vie en oeuvre (B1-B7)	Etape de fin de vie (C1-C4)	Total cycle de vie	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système (D)
Réchauffement climatique <i>kg CO₂ equiv /UF</i>	12	2,7	0	6,1	21 kg CO ₂ equiv /UF	-5,2E+00
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) <i>MJ/UF</i>	263	29	0	9,2	302 MJ/UF	-3,2E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire [1] <i>MJ/UF</i>	385	35	0	6,3	426 MJ/UF	-2,7E+01
Utilisation nette d'eau douce <i>m³ /UF</i>	1,6E-01	1,1E-02	0	7,2E-03	1,8E-01 m ³ /UF	4,7E-03
Déchets éliminés [2] <i>kg/UF</i>	1,2	2,2	0	35	38 kg/UF	4,6E-01

[1] Somme de : "Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables" + "Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables".
 [2] Somme de : "Déchets dangereux éliminés" + "Déchets non dangereux éliminés" + "Déchets radioactifs éliminés".

Les impacts associés au réchauffement climatique sont principalement liés à l'étape de production A1-A3. La production des plaques de plâtre est la première contribution, suivies des ossatures métalliques. La deuxième contribution la plus importante, bien que marginale, est celle de l'étape de construction A4-A5. Ces impacts sont majoritairement dus à la consommation de fuel pour le transport des produits et aux pertes générées lors de l'installation du système. Du fait du prélèvement de CO₂ sous forme de carbone biogénique, l'impact de l'isolant est négatif et marginal sur l'ensemble du cycle de vie du système.

Une tendance similaire est visible pour l'épuisement des ressources abiotiques fossiles, l'utilisation des ressources d'énergie primaire et l'utilisation nette d'eau douce.




A l'inverse des autres indicateurs, la quantité de déchets éliminés est essentiellement générée à l'étape de fin de vie C1-C4, notamment du fait des déchets des composants du système mis en centre d'enfouissement.

- Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur

Le classement sanitaire des composants du système en contact avec l'air intérieur, est indiqué dans les FDES produits vérifiées et disponibles sur la base INIES. Les références aux rapports de mesures correspondants sont également notées dans ces FDES.

Pour information, le classement sanitaire des différents composant du système est rappelé dans le tableau ci-dessous :

Composants	Etiquetage sanitaire
Placo® Duo'tech® 25	
Flex 40 40 mm	
Rail Stil® R 48	Non concerné
Montant Stil® ML 48-50	Non concerné
Enduit plâtre Placojoint® PR4 (accessoire de pose)*	
Bandes à joints (accessoire de pose)	Non concerné
Eau de gâchage (accessoire de pose)	Non concerné
Vis TRPF 13 (accessoire de pose)	Non concerné
Vis TTPC 35 (accessoire de pose)	Non concerné

Emissions radioactives

Non testé.

Sol et eau

Non pertinent pour le produit concerné par de cette FDES.

• Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Le système de cloison acoustique 98/48 est notamment composé d'isolant en fibres de bois Isonat Flex 40 40mm de résistance thermique $R = 1.05 \text{ K.m}^2/\text{W}$.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Les isolants en fibres de bois type Flex 40 garantissent des performances d'isolement acoustique de la paroi vis-à-vis des bruits, notamment extérieurs. En effet, dans un montage de type cloison acoustique 98/48 sur montant Stil® ML 48-50, l'isolant Flex 40 joue le rôle d'amortisseur d'un système de type masse / ressort / masse, et réduit ainsi le bruit. La mise en œuvre du système permet un gain d'affaiblissement acoustique de 47 à 54 dB par rapport à une paroi non isolée et permet de respecter la réglementation acoustique, pour les différents types de bâtiments, vis-à-vis des bruits aériens extérieurs, y compris dans les zones de bruit sensibles.

Des mesures selon la norme ISO 717 ont été réalisées sur un système équivalent :

Affaiblissement acoustique en dB			
Indice	$R_{w(C;Ctr)}$	R_A	$R_{A,tr}$
Valeurs	57(-3 ; -10)	54	47

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Les plaques de plâtre utilisées en parement du système sont destinées à être recouvertes.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

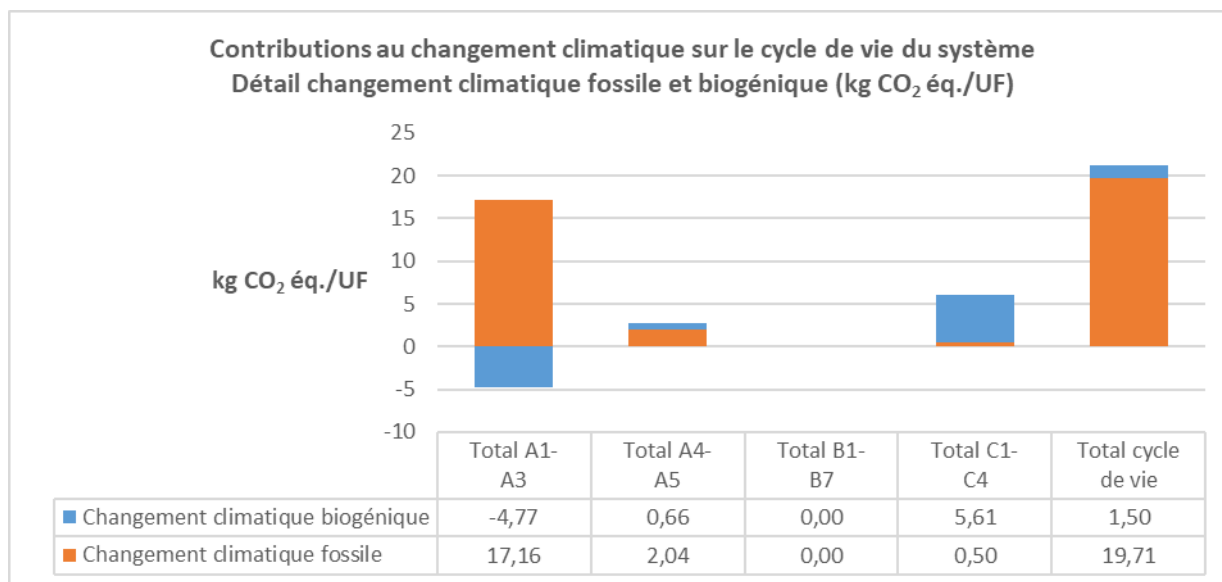
Non testé.

• Informations additionnelles

Résultats détaillés sur le changement climatique

La plaque de plâtre et l'isolant de ce système ont un contenu en carbone biogénique pris en compte dans les résultats déclarés.

Le graphique ci-dessous présente les résultats en changement climatique sur l'ensemble du cycle de vie du système. La distinction a été faite entre les émissions gaz à effet de serre d'origine fossile et les émissions/prélèvements liés au carbone biogénique contenu dans les produits.



Les résultats en changement climatique biogénique montrent que :

- En A1-A3, les prélèvements de CO₂ sont liés majoritairement aux fibres de bois de l'isolant et au carton de la plaque. A l'échelle du système, sur l'étape A1-A3, le bilan reste positif sur le changement climatique total, notamment dû à la contribution des ossatures métalliques.
- En C1-C4, le traitement du carbone biogénique dépend des produits. Pour l'isolant en fibres de bois, enfouis en totalité, le taux de dégradation du carbone biogénique est de 15 % sous forme de CO₂ et de méthane (CH₄) émis dans l'air. Le bilan en changement climatique lié à l'isolant est donc négatif sur le cycle de vie. Pour la plaque, la neutralité carbone est appliquée :
 - Fraction recyclée (21%) : 100% du carbone biogénique est restitué sous forme de CO₂
 - Fraction (enfouie) : taux de dégradation du carbone biogénique de 100% sous forme de CO₂ et de méthane (CH₄) émis dans l'air.
- Sur l'ensemble du cycle de vie, les résultats en changement climatique biogénique et total (biogénique+fossile) sont positifs.